



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

16 septembre 2013

PÉRIODE DE QUESTIONS

➤ Madame France Caron :

- 1) Concernant l'augmentation du salaire des élus, avez-vous envisagé d'augmenter graduellement la rémunération des élus?

Réponse :

Il n'y a eu qu'un seul scénario d'élaboré puisque l'objectif du Conseil actuel était de rendre plus attractif le poste de membre du Conseil. De plus, aucune modification n'avait été apportée à la rémunération depuis 2002.

- 2) Aurait-il été possible d'en faire un enjeu électoral et ce, afin de laisser le soin aux citoyens de déterminer si cette augmentation aurait été souhaitable ?

Réponse :

Ce scénario n'a pas été proposé ni envisagé étant donné que la période électorale débute très bientôt et que l'un des buts visés par la modification réglementaire, était d'attirer plus de candidats potentiels.

- 3) Concernant le projet de Cité des arts, qu'est-ce qui est prévu concernant la présentation du projet aux citoyens? Est-ce que les citoyens seront consultés quant au projet?

Réponse :

Le maire explique les étapes de réalisation d'un tel projet et précise que le projet n'est encore qu'embryonnaire. La subvention accordée à la Société des arts et spectacles de Matane sera utilisée pour l'embauche d'un gestionnaire de projet afin de conclure une entente de principe avec le Ministère de la Culture pour connaître le niveau de subvention dont pourrait bénéficier Matane et, également, afin de valider les coûts d'un tel projet.

➤ Monsieur Michel Côté :

- 1) Colisée Béton provincial. Concernant les déficiences, est-ce possible d'élaborer?

Réponse du conseiller Claude Harrison :

La problématique se situe principalement au niveau de la tour d'eau installée.

➤ Monsieur Yvon Sirois :

- 1) Il informe le Conseil qu'il est disponible gratuitement pour aider à concevoir des solutions majeures pour le centre-ville. Il mentionne qu'il a aidé à la réorganisation de la Côte-Nord.

➤ Madame Aline Lévesque :

- 1) Émet des commentaires quant à l'augmentation de la rémunération des élus et mentionne qu'elle avait été mandatée pour que ce point soit retiré de l'ordre du jour.

➤ Monsieur Bertrand Bernier :

- 1) Il souligne que le Conseil a bien fait d'augmenter la rémunération des élus.

➤ Monsieur Gilles Arteau :

- 1) Il convient que le salaire hebdomadaire moyen au Québec est à 800 \$ et que la rémunération des élus votée ce soir est tout à fait justifiée.

➤ Monsieur Jérôme Landry :

- 1) Il félicite le Conseil pour l'augmentation du salaire des élus.
- 2) Y aurait-il un plan B pour le Pavillon de la Cité ? D'autres façons de le valoriser ?

Réponse :

D'autres avenues ont été discutées entre autres, celle de vérifier avec la Commission scolaire si des espaces vacants dans les écoles pourraient être utilisés pour héberger à long terme les organismes établis dans le Pavillon de la Cité.

Le Pavillon de la Cité n'est pas juste un bâtiment, il représente l'hébergement de beaucoup d'organismes. La décision prise ce soir vise à trouver la meilleure façon de le valoriser et de savoir le niveau de subvention qui pourrait être obtenu en vue d'une rénovation.